

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 22 OCTOBRE 2020

Étaient présents : Mmes et MM. Jacques AUGRIS, Mickaël COLIN, Ginette BOUYER, Serge GRIMAUD, Nadine NEAUX, Michelle CAILLAUD, Avelino RODRIGUES, Didier MEZIL, Guillaume LANCEREAU, Céline ROUSSEAU, Anthony ARLOT, Joël COULAIS, Maryvonne DELAGRANGE

Étaient absentes excusées : Mmes Suzie PORTEJOIE et Marie-Hélène THÉNAUD

Pouvoirs : Mme Suzie PORTEJOIE à Mme Ginette BOUYER – Mme Marie-Hélène THÉNAUD à Monsieur Avelino RODRIGUES

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Monsieur Guillaume LANCEREAU a été élu secrétaire de séance.

Une minute de silence a été observée en hommage à Samuel PATY, professeur d'histoire-géographie, assassiné.

Rappel de l'ordre du jour :

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020
2. DROITS DE PRÉEMPTION
3. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL ET MOYENS COMMUNAUX AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CIVRAISIEN EN POITOU
4. AVENANT A LA CONVENTION D'EXPÉRIMENTATION DE LA MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE DANS CERTAINS LITIGES DE LA FONCTION PUBLIQUE MISE EN ŒUVRE PAR LE CDG86
5. LOCATION ET MAINTENANCE DU PHOTOCOPIEUR DE LA MAIRIE
6. ACQUISITION D'UNE VITRINE D'AFFICHAGE POUR LE GROUPE SCOLAIRE
7. SOREGIES SAEML – AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE BÂTI
8. LANCEMENT DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT DU PRESBYTÈRE EN MAISON DES ASSOCIATIONS ET BUREAU MULTIMÉDIA AVEC POSTE INFORMATIQUE
9. AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PRÉSENTÉE PAR MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA SAS ENERTRAG POITOU-CHARENTES III POUR L'INSTALLATION ET L'EXPLOITATION, D'UN PARC ÉOLIEN, A PAYROUX ET LA CHAPELLE-BÂTON, ACTIVITÉ SOUMISE A LA RÉGLEMENTATION DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
10. OPTIMISATION DU RÉSEAU 3G/4G DE ORANGE – AVIS SUR ACCORD DE PRINCIPE POUR LA RECHERCHE D'UN LIEU POTENTIEL D'IMPLANTATION POUR UNE ANTENNE RELAIS
11. DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIÈRE PAR UNE HABITANTE DE LA COMMUNE POUR L'ACQUISITION D'UN VÉLO A ASSISTANCE ÉLECTRIQUE
12. QUESTIONS DIVERSES

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le procès-verbal de la séance du 24 septembre 2020.

DROITS DE PRÉEMPTION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents ou représentés, de ne pas exercer son droit de préemption sur les biens référencés ci-après :

- ↳ Section A 349 « 3 La Chauffière » et 348 – 351 352 – 1190 « La Chauffière » et section ZC n° 9 « Pommier Blanchier »

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL ET MOYENS COMMUNAUX AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CIVRAISIEN EN POITOU

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- ↳ accepte la mise à disposition de Mme Marie-Josée FOUGEROUX pour exercer les fonctions d'accompagnatrice des transports scolaires à hauteur de 6/35^{ème} pendant les périodes scolaires.
- ↳ Adopte la convention.
- ↳ Autorise monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

AVENANT A LA CONVENTION D'EXPÉRIMENTATION DE LA MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE DANS CERTAINS LITIGES DE LA FONCTION PUBLIQUE MISE EN ŒUVRE PAR LE CDG86

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- ↳ accepte de poursuivre la phase expérimentale avec le Centre de Gestion de la Vienne, au plus tard jusqu'au 31 décembre 2021.
- ↳ Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention d'expérimentation de la médiation préalable obligatoire.

LOCATION ET MAINTENANCE DU PHOTOCOPIEUR DE LA MAIRIE

Après avoir étudié les devis proposés, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- ↳ retient la proposition de CENTRAL COPIE pour la location trimestrielle GRENKE (21 trimestres) à 136.50 € HT par trimestre, d'un photocopieur SHARP MX-2651EU neuf – laser, assortie d'un contrat de maintenance essentiel

5 ans – prix à la page noir et blanc 0.0028 € HT – prix à la page couleur 0.025 € HT. Les frais d'installation et de mise en service sont de 130 € HT.

↳ Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de location et le contrat de maintenance.

ACQUISITION D'UNE VITRINE D'AFFICHAGE POUR LE GROUPE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal, après avoir étudié les devis et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés décide d'acheter une vitrine d'affichage pour le groupe scolaire d'un montant de 592.80 € TTC pour 16 A4.

↳ Dît que la dépense est inscrite en investissement

↳ Autorise Monsieur le Maire à signer le devis

SOREGIES SAEML – AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE BÂTI

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la convention d'accompagnement pour la rénovation énergétique du patrimoine bâti arrive à son terme le 31 décembre 2020 et donne lecture de l'avenant n°1 qui en prolonge, dans les mêmes conditions, la durée jusqu'au 31 décembre 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

↳ approuve l'avenant n° 1 à la convention d'accompagnement pour la rénovation énergétique du patrimoine bâti.

↳ Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant.

LANCEMENT DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT DU PRESBYTÈRE EN MAISON DES ASSOCIATIONS ET BUREAU MULTIMÉDIA AVEC POSTE INFORMATIQUE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

↳ Accepte de lancer la procédure de recherche de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du presbytère en maison des associations et bureau multimédia avec poste informatique.

↳ Autorise Monsieur le Maire à se rapprocher de l'AT86 pour les conseils techniques.

↳ Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener à bien cette affaire.

AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PRÉSENTÉE PAR MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA SAS ENERTRAG POITOU-CHARENTES III POUR L'INSTALLATION ET L'EXPLOITATION, D'UN PARC ÉOLIEN, A PAYROUX ET LA CHAPELLE-BÂTON, ACTIVITÉ SOUMISE A LA RÈGLEMENTATION DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Après délibération et vote à bulletin secret, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents ou représentés, (4 pour, 11 contre)

↳ émet un avis DÉFAVORABLE sur la demande d'autorisation environnementale présentée par Monsieur le Président de la SAS ENERTRAG POITOU-CHARENTES III, pour l'installation et l'exploitation, d'un parc éolien composé de 6 éoliennes et de 2 postes de livraison, sur les Communes de PAYROUX (3 éoliennes) et LA CHAPELLE-BÂTON (3 éoliennes – 2 postes de livraison).

OPTIMISATION DU RÉSEAU 3G/4G DE ORANGE – AVIS SUR ACCORD DE PRINCIPE POUR LA RECHERCHE D'UN LIEU POTENTIEL D'IMPLANTATION POUR UNE ANTENNE RELAIS

Après délibération et vote à bulletin secret, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents ou représentés, (10 pour, 4 contre et 1 blanc)

↳ émet un avis favorable sur l'accord de principe pour la recherche d'un lieu potentiel d'implantation pour une antenne relais.

DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIÈRE PAR UNE HABITANTE DE LA COMMUNE POUR L'ACQUISITION D'UN VÉLO A ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Nadine NEAUX qui explique au Conseil Municipal que Madame MICHOT Marie-Agnès, 52 ans, a un problème de vue et qu'elle ne peut plus conduire. Elle a acheté un vélo à assistance électrique pour se déplacer et rester autonome. Ayant peu de revenus, Madame MICHOT a demandé une avance remboursable au Secours Catholique et souhaite bénéficier de l'aide de l'État.

Afin bénéficier de cette aide de 200 € maximum, il faut que la Commune participe à la même hauteur.

Il est proposé au Conseil Municipal de participer à hauteur de 100 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité des membres présents ou représentés (10 pour, 2 contre et 3 abstentions)

↳ accepte de verser une aide de 100 € à Madame MICHOT Marie-Agnès au titre de l'aide sociale.

↳ Précise que cette somme sera imputée à l'article 6713 : Secours et dots

↳ Donne tous pouvoirs et signature à M. le Maire pour mener à bien cette affaire.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait savoir que la Commune se voit attribuer, par de Conseil Départemental, la somme de 26 045 € au titre de la répartition de la Dotation d'Alimentation du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle pour les communes défavorisées.

Il rappelle la formation budget prévue le 3 novembre 2020.

Monsieur Mickaël COLIN fait le compte rendu de la réunion bâtiment du 21 octobre concernant les travaux de la Mairie :

- La commission a décidé d'installer le brise-vue qui était pour le moment en option.
- Un rendez-vous sera pris avec l'architecte, Madame MOREAU, pour finaliser le projet et avoir les devis en début d'année.

Fait le point sur les travaux en cours :

- Monsieur BERNARD Stéphane va commencer les travaux du parking de la Mairie prochainement pour la pose des deux vitrines d'affichage

- Max refait l'entrée à l'école maternelle (les travaux seront terminés pour la rentrée le 2 novembre).
- A la Maternelle, 2 petites toilettes sont fissurées et sont à remplacer.

Madame Ginette BOUYER fait le compte rendu du Conseil d'École du 13 octobre dernier

- Actuellement il y a 88 enfants inscrits à l'école.
- 2 tableaux blancs ont été installés à l'École Primaire.
- Pour la Fête de Noël, la Salle des Fêtes pourrait être utilisée en respectant la distanciation et en restant assis ; rien de défini dans l'immédiat
- Félicitations des professeures des écoles et du directeur concernant le ménage effectué par le personnel communal. L'école n'a jamais été aussi propre.
- Max a rénové l'entrée de l'école maternelle, aux vacances de Noël ce sera le dortoir.
- En novembre et décembre nous accueillerons :
- 1 stagiaire du Lycée ROC FLEURI (RUFFEC) du 16 novembre au 4 décembre 2020 à l'École maternelle, Fabienne sera son maître de stage
- 1 stagiaire du Lycée LES TERRES ROUGES (CIVRAY) du 30 novembre au 18 décembre 2020 à la cantine et au ménage de l'école primaire, Claudine et Marie-Christine seront les maîtres de stage.

Monsieur Serge GRIMAUD fait le point sur l'hydro curage qui a été fait :

- Les Pigeries, la Chauffière : une buse qui était cassée a été remplacée en face de chez Monsieur Legros, Montazais : très bouché et le puits perdu ne boit plus beaucoup, Champagné-Lureau : côté puits perdu : réseau propre, Bellevue : très bouché mais propre maintenant
- Fait le point sur l'Élagage : toutes les routes ont été faites au lamier, il reste maintenant à passer le rotor pour broyer les branches. Après ceci, les chemins ruraux seront faits.
- Fait le point sur le cimetière : Vendredi 16 octobre, il a été nettoyé et désherbé – 3 employés et moi nous avons mis 2h30 pour le faire. Il nous a fallu 50 L d'eau au pulvérisateur à dos, 2 personnes pour arracher les grandes herbes (Erigéron du Canada) et 2 personnes à la pulvérisation.
- Fait le point sur sa formation phyto dans les cimetières : intellectuellement très satisfaisant, pratiquement très difficile à mettre en œuvre dans un vieux cimetière tel que le nôtre. L'enherbement n'est pas un obstacle mais c'est la tonte entre les tombes où il n'y a pas de largeur de passage suffisant. La formatrice qui ne propose aucune solution, son seul leitmotiv, il faut se passer de produit phyto. Elle renvoie les gens à faire leurs propres expériences. Le seul intérêt a été de rencontrer d'autres élus et employés communaux confrontés à la même problématique. Il serait cependant intéressant d'aller voir des cimetières qui ont déjà été enherbés, cependant ils n'ont que 3 ans de recul.
- Avec Avelino, nous avons fait le tour des routes qui dans les 2/3 ans nécessiteraient des travaux.

Madame Céline ROUSSEAU informe qu'une dame l'a accostée à propos de la route du petit Pont ; elle voulait savoir s'il était normal qu'un tracteur passe sur le pont ?

Monsieur le Maire informe qu'il y a un panneau concernant le tonnage et fait savoir que le Département fera venir une société qui doit faire une vérification.

Madame Céline ROUSSEAU : Est-il possible d'installer deux bites pour réduire le passage ?

Monsieur le Maire : C'est une route départementale, la Commune n'a pas la possibilité d'y faire quelque chose.

Madame Maryvonne DELAGRANGE: Des camions y passent également et même un bus.

Madame Céline ROUSSEAU : Pourquoi pas faire un gué ?

Monsieur le Maire : Le gué a déjà été proposé sans suite.

Madame Nadine NEAUX fait le compte rendu de la réunion de septembre au sujet des colis de Noël pour les personnes de 70 ans et +.

- Une demande a été faite pour des colis avec des produits locaux, elle est trop chère pour le peu de produits dans le coffret. La société LARÉDY propose un coffret amélioré (1 coffret pour homme et 1 coffret pour femme avec un petit mug).
- Pour les personnes accueillies en Maison de retraite (hommes et femmes) il est proposé des chocolats achetés en boulangerie et une plante ou une composition.
- Le bulletin annuel pourrait changer de nom, il a été demandé la participation des élèves de CM1 et CM2 pour trouver un titre, plusieurs idées, le choix n'est pas fait.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures 05 minutes.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.